

Avant tout, elle voulut se rendre à l'église cathédrale offrir ses adorations à Dieu son Créateur(1)."

En voici un témoignage plus autorisé, celui de Dunois son compagnon d'armes. "Monseigneur, lui demande-t-on, voudrait-il nous dire quelque chose de la vie et de la manière d'agir de la Pucelle?"—"Son habitude de tous les jours, répond-il, était, à l'heure des vêpres ou à la tombée de la nuit, de se retirer à l'église. Elle faisait sonner les cloches quasi pendant une demi-heure et réunissait les religieux mendiants qui suivaient l'armée du roi: elle se mettait en prières et faisait chanter par ces frères mendiants une antienne à la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu."

Notons-le en passant, Jeanne, en rendant ses hommages à Jésus, n'a garde d'oublier sa Mère.

Quelle peine pour elle, pendant sa détention à la prison de Rouen, de ne pouvoir plus, comme autrefois, visiter chaque jour le Dieu Sauveur en son Eucharistie! A la fin, cependant, elle n'y tient plus; elle réclame comme une faveur d'être admise à se prosterner devant un tabernacle. C'était au cours de son procès. Voici comment raconte le fait le prêtre Jean Massieu, appariteur du tribunal. "Un jour, je la conduisais devant les juges. Elle me demanda si, dans le trajet, il n'y avait pas quelque église ou chapelle dans laquelle se trouvait le corps du Christ. Je lui répondis affirmativement; et je lui montrai dans le château une chapelle dans laquelle se gardait le corps du Christ. Elle me supplia alors très instamment de la conduire devant cette chapelle pour pouvoir saluer Notre Seigneur en passant et prier. Je le fis volontiers et je lui permis de prier à genoux devant cette chapelle; elle fit la prière les genoux en terre, très dévotement."

Qu'il est touchant, N. T. C. F., le spectacle de cette jeune fille, sainte victime de la haine des ennemis de la France, prisonnière résignée et bientôt courageuse martyre, agenouillée à la porte d'une chapelle, et, sur le chemin de son douloureux Calvaire, demandant au Sauveur force et consolation! Station émouvante, ineffable entrevue, où s'échan-

(1) *Id.*, *op. cit.*, t. IV, p. 166. Déposition de Jacques LESBAHY.